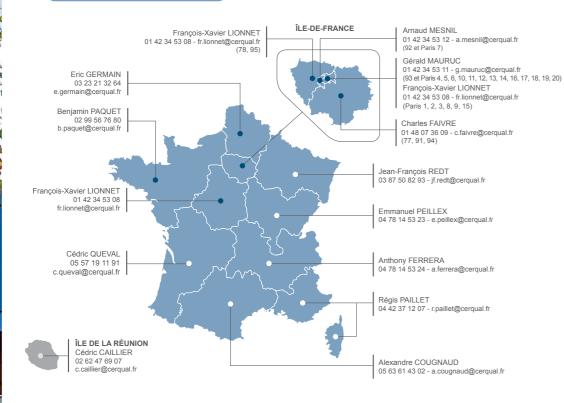
CERQUAL QUALITEL CERTIFICATION VOUS APPORTE PROXIMITÉ, RÉACTIVITÉ ET QUALITÉ DE SERVICE

Pour vous aider à obtenir la certification NF HABITAT pour la Rénovation, CERQUAL Qualitel Certification propose une prestation globale comprenant :

- un bilan en amont des travaux à réaliser (Bilan de Patrimoine Habitat),
- un processus de certification adapté à l'engagement et à la maturité de l'organisation du professionnel,
- les contrôles de conformité au référentiel, réalisés in situ, permettant de délivrer la certification NF HABITAT pour la Rénovation.

CERQUAL Qualitel Certification propose en option des services de qualité adossés à vos opérations de certification et qui simplifient vos démarches : DPE, obtention de labels énergétiques, etc.

> VOS CONTACTS



- DIRECTEUR DE LA RÉGION ILE DE FRANCE NORD OUEST: Claudy HULIN - 01 48 07 36 01 c.hulin@cergual.fr
- O DIRECTEUR DE LA RÉGION GRAND EST GRAND SUD:
 Philippe HARIGNORDOQUY 04 42 37 12 03







POUR LA RÉNOVATION

BAILLEURS SOCIAUX







NF HABITAT POUR LA RÉNOVATION

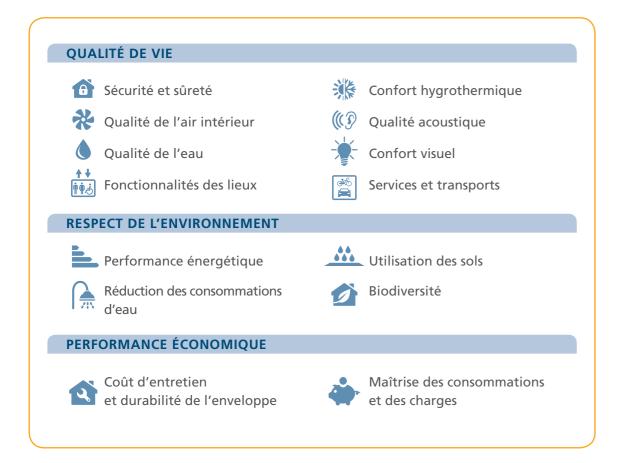
LE REPÈRE DE RÉFÉRENCE POUR LA QUALITÉ DE LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

NF HABITAT est aujourd'hui un repère de confiance, connu et reconnu par les usagers, les professionnels et les institutionnels.

La certification NF HABITAT pour la Rénovation s'adresse aux bailleurs sociaux qui souhaitent s'engager dans un programme de rénovation de leurs logements de tout type (collectif, individuel groupé, résidences services, établissements médicosociaux, etc.) en disposant d'un référentiel multicritère couvrant tous les aspects du bâtiment (qualité de vie, respect de l'environnement, performance économique).

NF HABITAT pour la Rénovation permet aux bailleurs sociaux de disposer d'un marqueur objectif valorisant la qualité des logements rénovés : sains, sûrs et confortables.

Un référentiel multicritère couvrant tous les aspects du bâtiment



NF HABITAT POUR LA RÉNOVATION

VALORISEZ DURABLEMENT VOTRE PATRIMOINE

- Les bailleurs sociaux font face à des problématiques complexes et des obligations réglementaires lourdes en terme de rénovation :
 Plan Stratégique du Patrimoine, PNRU2, précarité énergétique, santé et sécurité des usagers, coûts d'exploitation, préservation des actifs...
- En mettant en œuvre une démarche de certification NF HABITAT dans le cadre de leur programme de rénovation, les bailleurs valorisent leur patrimoine et donnent toutes les preuves de leur engagement en faveur des usagers et de l'environnement.
- NF HABITAT peut être associé à la marque HQE pour des performances supérieures.

